

# Administration publique

CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

MINISTÈRES ET ORGANISMES

PERSONNES DÉSIGNÉES

REDDITION DE COMPTES

## Rapport sur l'imputabilité

Le 9 décembre 2025, le président de la Commission de l'administration publique a déposé le [Rapport sur l'imputabilité de l'automne 2025](#). Le chapitre 1 de ce rapport présente les observations, conclusions et recommandations des parlementaires à la suite de l'audition du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG). L'audition portait sur le rapport du Vérificateur général intitulé *Acquisitions regroupées gouvernementales*. À la suite de l'audition, la Commission a formulé deux recommandations visant à améliorer l'information dont dispose le CAG sur ses achats.

Son deuxième chapitre résume les sujets soulevés lors de l'examen des rapports annuels de gestion de trois entités de l'Administration : le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, le ministère de l'Enseignement supérieur et le Protecteur du citoyen. Il en ressort que le plan stratégique de certains ministères n'est pas adapté au contexte dans lequel ils évoluent et que leur reddition de comptes propose une explication insatisfaisante des résultats observés.

## Motions présentées à l'Assemblée nationale

Le 11 décembre 2025, les parlementaires ont adopté à l'unanimité une [motion sans préavis](#) pour nommer Christine Roy à titre de vérificatrice générale du Québec pour un mandat de 10 ans.

## Modifications apportées aux organismes de l'Administration

Aucun projet de loi sanctionné n'a modifié substantiellement les organismes qui composent l'Administration.